

Fiche bonne pratique pour la préservation des arbres à proximité des chantiers

Pourquoi protéger les arbres lors des chantiers :

- Ils participent à l'embellissement du paysage
- Ils assurent un rôle de régulation de la température lors des fortes chaleurs
- Ils sont nos meilleurs alliés dans le stockage du CO₂ atmosphérique et permettent de limiter le dérèglement climatique

Quels sont les zones pouvant être exposées ?

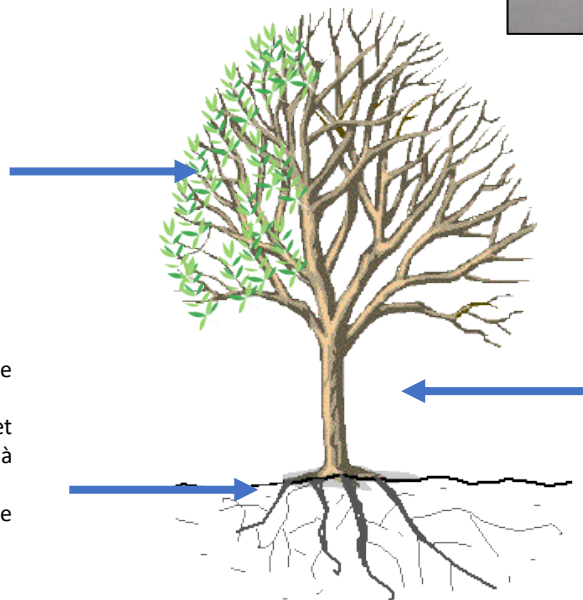


Houppier :

- Frottements avec des engins de chantiers créant des plaies et des arrachages de branches
- Projection de poussières sur les feuilles

Collet et système racinaire:

- Frottements avec des engins de chantiers créant des plaies sur le collet
- Tassement du sol par les camions et engins de chantier aboutissant à l'asphyxie des racines
- Coupe de racines lors creusement de tranchées
- Stockage de terre au pied de l'arbre



Tronc :

- Chocs et frottements avec des engins de chantiers créant des plaies
- Brûlure sur le tronc à cause d'une source de chaleur à proximité

Des racines particulièrement exposées.

Les racines ont trois rôles importants

Fixation de
l'arbre

Stockage des
réserves

Captage de
l'eau et des
nutriments

Les travaux ont des effets néfastes pour les racines. Le passage régulier des engins de chantier provoque un tassement du sol. Cela entraîne une asphyxie des racines qui accélère la mort de l'arbre. Les premiers symptômes sont un jaunissement du feuillage et une perte précoce des feuilles, en périphérie ou sur la totalité du houppier.

De plus, les travaux de terrassement au pied des arbres, comme la réalisation de tranchées, entraîne un sectionnement des racines. Cela crée une entrée pour les agents pathogènes racinaires, ce qui peut nuire à l'apport en nutriments ainsi qu'à l'ancrage de l'arbre.



Fiche bonne pratique pour la préservation des arbres à proximité des chantiers

Les moyens de protections des arbres lors d'un chantier

Avant les travaux :

- Prise en compte des arbres dès les études préliminaires avec un diagnostic phytosanitaire et l'utilisation du barème VIE.
- Définir un règlement technique du chantier en accord avec les responsables communaux.
- Mise en place de protections autour des arbres mesurant au moins 2m de hauteur et représentant au moins la projection du houppier pour limiter les frottements et les chocs.
- Mettre des affiches explicatives pour le public à l'entrée du chantier
- Faire un plan de circulation des engins ne passant pas sous les arbres.

Pendant les travaux :

- Eviter de faire circuler les engins et les poids lourds sous la projection du houppier afin de ne pas tasser le sol au-dessus du système racinaire. Si cela est obligatoire, utiliser des plaques de répartition.
- Pour les mêmes raisons ne pas stocker les engins de chantier et matériaux lourds sous la projection du houppier.
- Vérifier la hauteur des branches au moment de l'utilisation des engins.
- Eviter de stocker les remblais d'excavation au pied de l'arbre.
- Préférer l'utilisation de la technique par aspiration causant moins de dommages aux racines pour la réalisation de tranchée. Pour la désimperméabilisation, préférer le dégroutage manuel. Prévenir avant de sectionner une racine.
- Désinfecter régulièrement les machines et les engins, notamment si des platanes sont dans le périmètre du chantier.
- Eviter les terrassements le vendredi pour ne pas laisser les racines à l'air le week-end. Reboucher la fosse avec de la terre et non du tout-venant.

L'engagement ProtectPlatane

La liste des engagements dans le cadre de ProtectPlatane

Le chancre coloré du platane a été identifié en Ile-de-France et fait de nombreux ravages. Il se transmet préférentiellement par des blessures. Pour faire face à ce phénomène une charte a été créée pour les entreprises désireuses de protéger la population de platane, il s'agit de ProtectPlatane.

C'est une charte d'engagements sur 3 ans incluant le contrôle des pratiques de protection et de surveillance de la santé des platanes franciliens.

Le respect des dispositions de l'arrêté de lutte contre le chancre coloré du platane de mars 2015

La connaissance des symptômes du chancre coloré du platane

La déclaration des travaux sur platane à la DRAAF

La désinfection des outils et engins de chantiers dans l'enceinte du chantier.

Le suivi des déchets verts composés de bois de platane créés sur le chantier.

Le barème de l'arbre

- Le barème de l'arbre permet de donner une valeur en € à l'arbre en fonction de son essence, ses dimensions, sa situation, son état physiologique et sanitaire (VIE : Valeur Intégrée Evaluée de l'arbre). Il est à réaliser avant les travaux. Il permet également de donner un ordre d'idée sur la distance où ne pas intervenir auprès des racines.
- Après ou pendant les travaux, le BED (Barème d'Evaluation des Dégâts causés à un arbre) permet de prendre en compte les atteintes à l'intégrité des arbres. Il donne un montant de pénalité pouvant être appliqué à la personne morale fautive. La ville de Gennevilliers souhaite généraliser ce dispositif de protection des arbres pour l'année 2025.

RAPPORT :
VIE N°45

Valeur VIE de l'arbre
13610 €

Date de l'évaluation
[REDACTED]

Contexte & commentaires
[REDACTED]

Conditions Générales d'Utilisation

Les outils VIE et BED sont destinés en premier lieu à un usage professionnel. Les résultats obtenus dépendent des connaissances et données entrées par l'utilisateur. L'utilisation qui pourra être faite des résultats est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur, et la responsabilité des auteurs ne saurait être engagée. Il incombe à l'utilisateur, qui assure seul l'utilisation des outils VIE et BED, de vérifier la pertinence et la cohérence des résultats obtenus. https://www.gennevilliers.fr/IMG/pdf/conditions_d_utilisation_vie_bed.pdf

